



Démission suite à un refus de cif

Par **did_i_old**, le **07/10/2007** à **18:56**

Bonjour

J'ai demandé un CIF pour effectuer un MIB en Australie à mon employeur par lettre recommandée fin août 2007. Mon responsable m'a donné sa réponse négative verbalement, mais je n'ai à ce jour aucun retour écrit.

Je suis contrainte de démissionner pour réaliser ce projet. Que puis-je négocier: j'envisage de demander un départ négocié.

Quels sont mes droits ?

Merci

Claudie SOULIER